



Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

L'état déplorable de la route en direction de saint gilles les bois RD 77 et qui s'est aggravé encore plus avec les intempéries de ces derniers mois (et qui a déjà fait l'objet de plusieurs signalements) a été constaté par le responsable voirie de la DDTM la semaine passée. Le budget dédié à ces travaux sera attribué en mars 2025 et une réfection complète est prévue en 2025 normalement avant l'été. A court terme ils vont "rafistoler" la route autant de fois que nécessaire en attendant, au regard des risques de circulation évidents.

Concernant la salle des fêtes, l'équipe d'architectes nous a présenté l'avant-projet qui servira de base pour la demande du permis de construire.

Nous avons prévu une réunion inter associative le samedi 8 février 2025. Plusieurs sujets seront évoqués entre autres les aménagements du terrain des sports (éclairage, organisation des vestiaires, ...), la continuité du fonctionnement du comité des fêtes suite au communiqué de l'équipe en place dans la dernière lettre mensuelle, les réflexions sur le bénévolat et aussi échanger sur le projet de rénovation de la salle des fêtes dans le prolongement de la réunion publique.

Nous pensons que la communication mensuelle auprès de vous est très importante, cependant nous devons nous adapter aux nouveaux moyens de communication dématérialisée (coût d'impression, impacts écologiques...). Pour ce faire nous allons arrêter la diffusion papier dans les boîtes aux lettres et vous informer de la mise à disposition sur le site de la commune par la page Facebook. Toutefois, tout le monde n'est pas à l'aise ou ne souhaite pas ce type de communication. Pour ceux qui le souhaitent nous maintenons une diffusion papier (merci de le faire savoir à la mairie)

Bien à vous,

Le Maire,
Thierry LE GONIDEC

A vos agendas pour le mois de février 2025

- **Le samedi 8 février à 10 h réunion des associations**
- **Le samedi 15 Février 2025 à 19h** à la salle des fêtes. **Bœuf Bourguignon** organisé par le club de foot.
- **Le dimanche 16 février de 14h à 16h et dimanche 23 Février de 11h à 12h.** Exposition retraçant les 40 ans de Avel Ar C'hoat à la salle des associations.
- **Le dimanche 23 février à partir de 11 h** : les 40 ans de l'association Avel Ar C'hoat.
- **Le dimanche 23 février à 15h30 à Plouézec** : Match de foot
- **Le dimanche 2 mars à 15h30 à Le Faouët** : Match de foot rencontre Pludual ASPP

A noter également que l'association des chasseurs les 3, 4, 5 et 6 février effectueront des comptages nocturnes des différentes espèces et principalement les lièvres sous autorisation préfectorale. ... *Ne vous étonnez pas de voir des lumières !*



Conseil municipal du 31 janvier 2025

L'objectif est de vous donner une synthèse des décisions prises lors du dernier conseil municipal (*cette rédaction ne vaut pas un procès-verbal*).

I - Projet de rénovation de la salle des fêtes

Une nouvelle étape a été franchie avec la présentation de l'avant-projet des plans de la future salle des fêtes, ce jeudi 30 janvier. Pour disposer de l'ensemble des éléments nécessaires, nous devons compléter les différents diagnostics et contrôles obligatoires.

a) **Choix du bureau de contrôle (BC)** pour la vérification des normes ERP (Établissement Recevant du Public). Après étude des trois devis reçus (Bureau Veritas, APAVE et SOCOTEC) et sur avis technique d'Original Architecte, le choix s'est porté sur Bureau Veritas pour un montant de 4 980 € HT.

b) **Choix pour la Coordination pour la sécurité et la protection de la santé** des intervenants sur le chantier (CSPS). Quatre devis ont été analysés (Bureau Veritas, APAVE, SOCOTEC et Agence Ecos). Les propositions étant équivalentes sur le plan technique, le choix s'est porté sur Bureau Veritas, qui était le moins-disant, pour un montant de 3 600 € HT.

c) **Vérification de l'étanchéité** à l'air des travaux

Deux devis ont été reçus (SEE-NERGIE et ETIR) pour un montant identique. Le choix s'est porté sur SEE-NERGIE, en raison de sa proximité, pour un montant de 1 760 € HT.

Modification du plan de financement

Une modification du plan a été effectuée afin de tenir compte de la subvention DETR, qui ne porte que sur la partie travaux. Le Conseil valide cette modification, permettant de maintenir un niveau de subvention à 70 %.

Prise en compte de l'acoustique

L'un des enjeux de la rénovation est d'assurer une acoustique conforme aux normes. La société JLBI, partenaire de l'architecte Original Architecte, réalisera les contrôles et fournira l'attestation de conformité pour un montant de 1 990 € HT.

II - Budget

Le budget 2025 ne sera validé qu'en avril. Afin de permettre le règlement de certains investissements en ce début d'année, il est nécessaire d'ouvrir des crédits anticipés, à hauteur de 25 % du budget de 2024. Le Conseil valide cette mesure.

III - Imprimante

La mairie dispose actuellement d'un contrat de location de copieur avec la société BRS. Deux devis ont été comparés, ceux de BRS et BIOS. BRS propose une facturation sur une base forfaitaire (20 000 impressions en noir et blanc). Sur une base identique, le devis de BRS est plus élevé. De plus, le service d'assistance de BRS ne donne pas satisfaction. Le Conseil valide la proposition de BIOS, pour un coût de 496,60 € TTC par trimestre.

IV - Accrobranche



La lettre mensuelle de février n° 54

Une seule entreprise a répondu à la consultation : CERES Control. Le Conseil valide un contrat de 3 ans avec cette entreprise pour un montant de 660 € TTC par an.

V - Lotissement

L'ensemble des dossiers du lotissement a été finalisé par GEOMAT (géomètre). Cela inclut : les parcelles cadastrales, le cahier des charges (règles et obligations des futurs acheteurs), le plan des lots avec les raccordements. **Les réservations déjà faites devront être concrétisées en compromis rapidement.**

Le Conseil valide l'ajout du 1er adjoint en tant que signataire des documents en cas d'empêchement de Monsieur le Maire. Il est rappelé que la gestion des ventes des lots est assurée par l'étude notariale de Pontrieux (Me Patarin).

Club de Foot « Avenir du leff »

Le Club de foot Avenir du Leff organise le traditionnel **Bœuf Bourguignon** le 15 Février 2025 à partir de 19h à la salle des fêtes.

Au menu – Prix 13 euros :

- Kir
- Velouté de potirons et panais
- Bœuf bourguignon / Pomme de terre grenaille
- Fromage
- Tarte aux pommes
- Café

Pensez à votre réservation sur place ou à emporter au 06.32.22.72.30



Hâte de pouvoir retrouver nos ferveurs supporters et habitués de ce repas.

Association « les rives du Leff »

Le club des Rives du Leff a tenu son **assemblée générale le vendredi 31 janvier** devant une quarantaine de personnes.

A l'ouverture de la séance, le président Louis Pergeaux a présenté une rétrospective de l'année passée puis une minute de silence en hommage aux personnes décédées : Carlos Rodriguez, Claude Jacob et Madame Le Gonidec.

Marie Claire Cozic, trésorière a présenté le bilan financier. Puis a annoncé que les marcheurs quittaient le club ayant créé leur propre association.

Le président a repris la parole pour annoncer que la carte de membre restait à 17 euros et que les différentes animations seraient annoncées ultérieurement. Puis il a donné les noms des personnes qui quittaient le bureau et le conseil d'administration : Marie Claire Cozic, Brigitte Le Henaff et Josiane Lesaux. Il a appelé celles ou ceux qui souhaitaient y entrer.

Deux nouvelles personnes ont souhaité rejoindre le bureau : Jocelyne Le Vaillant et Marie Christine Outin.

La majorité des personnes présentes s'est retrouvée au repas concocté par le traiteur L'OASIS de Saint Agathon.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune de Le Faouët <https://lefaouet.com/>



La lettre mensuelle de février n° 54

Après le repas, le bureau s'est réuni pour définir les différentes fonctions :

Président : Louis Pergeaux

Vice-présidente : Marie Thérèse Prigent

Trésorière : Jocelyne Le Vaillant

Trésorier adjoint : Patrick Le Rolland

Secrétaire : Régine Planté

Secrétaire adjointe : Francine Hochwelker

Avel Ar C'hoat

40 ans ça se fête !

Pour clôturer les 40 ans de l'association Avel Ar C'hoat, nous avons retenu la journée du Dimanche 23 Février.

Une exposition retraçant l'histoire de l'association créé en Janvier 1984 sera présentée à la salle des associations. Elle sera ouverte le dimanche 16 février de 14h à 16h et le dimanche 23 Février de 11h à 12h.

Programme du 23 février pour les personnes inscrites au Repas du cochon grillé :

11h00 accueil à la salle des expositions,

12h00 Apéritif suivi du repas à la salle des fêtes.

Pendant la journée le théâtre du Totem présentera un spectacle "historique décalé d'Avel Ar C'hoat"

Pour les personnes qui le souhaitent, possibilité d'avoir des repas à emporter au prix de 10€. Les inscriptions sont prolongées jusqu'au vendredi 7 février.



Maison du Département

Permanence à la salle des associations 3 fois par mois avec une assistante sociale sur rendez-vous au 02 96 55 33 00

Horaires - Services

Bibliothèque

Mercredi : 17h30-18h30
Samedi 11h00-12h00
bibliotheque.lefaouet@orange.fr

Ty Kaouët

Horaires ouvertures : Lundi à partir de 17h30.
Mardi Mercredi fermé
Jeudi, vendredi à partir de 17h30
Samedi et dimanche 11h/14h et 17h30
Vente de légumes les lundis de 17h30 à 19h
02.96.33.18.89

La Mine o tri (ex CAS)

est ouvert le 1ier samedi du mois de 10h00 à 12h00

Cours de Qi Gong

Mercredi : 14h00 à la salle des fêtes
Françoise Ottari Ferrandon
06 70 52 34 66

Barasol (Boulangerie solaire & bois)

Lundi : 17h30 au Ty Kaouët
Sur place mercredi et vendredi de 17h00 à 19h30
Vendredi soir : vente de pizza à emporter sur commande 1, Kerbiette 06.88.21.63.02

Cours de Yin Yoga

Mardi: 19h15 à la salle des associations Deborah Tadjel
06 74 50 31 19

Mairie Le Faouët 2 rue d'Argoat 22290 LE FAOUËT

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h00-12h00
02 96 52 35 61 mairie22290@lefaouet.com
www.lefaouet.com

La lettre mensuelle

Directeur de la publication : 1 adjoint
Photos : Associations et Mairie
Impression : Mairie du Faouët